

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 30

Artikel: Mauvaise humeur : conseils aux dames
Autor: Desbois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Au château de Coppet.

C'était en 1810. M^{me} de Staël habitait le château de Coppet, où elle travaillait à son ouvrage sur l'Allemagne.

Un dame, voisine du château, et qui en visitait souvent les habitants, vint à mourir. Par une étrange bizarrerie, elle s'occupait, surtout pendant la maladie qui l'emporta, de la manière dont son corps serait conservé après sa mort, tantôt penchant pour être embaumée, tantôt pour être mise dans de l'esprit-de-vin. Ce dernier mode de conservation prévalut dans son esprit, tant et si bien que durant les réveries de ses derniers moments, elle ne parlait que de l'opération qu'on devait faire subir à son corps pour qu'il ne fût point décomposé.

Instruite de ces particularités, dont elle s'entretenait un jour, M^{me} de Staël traça, tout en parlant de cette lugubre fantaisie de sa voisine, les quatre vers suivants, qu'on trouva écrits sur une carte à jouer :

Épithaphe.

Ci-git qui dans son agonie
N'imaginait rien de plus beau
Que d'être mise en son tombeau
Comme une prune à l'eau-de-vie.

Ceci nous fournit le sujet d'un curieux rapprochement.

Le petit bâtiment situé dans le parc du château de Coppet et qui se cache dans les ombrages d'un bosquet, renferme les restes de M. Necker, l'ancien ministre de Louis XVI, de M^{me} Necker, née Curchod, et ceux de leur fille, M^{me} de Staël. Celle-ci, qui avait si spirituellement raillé sa voisine, avait fait placer les corps de son père et de sa mère dans un cercueil rempli d'alcool, et, seule gardienne de la clef de cette sépulture, elle n'en laissait approcher que ses enfants.

Ce lieu, entièrement clos de murs, est impénétrable, même pour les gens du château ; l'entrée en est interdite aux voyageurs, à quelque rang qu'ils appartiennent.

On obéit ainsi à un article formel du testament de M. Necker.

Après la mort de M^{me} de Staël, la porte du caveau fut murée. Les autres membres de la famille, M. Auguste de Staël, son père et M. de Rocca (second époux de M^{me} de Staël) furent ensevelis dans le même bosquet, mais leurs tombes sont séparées du monument funèbre.

On raconte que M. de Bonstetten, bailli de Nyon, avec qui M^{me} de Staël était très liée, sollicitait depuis longtemps la permission d'entrer dans l'enceinte où se trouve le monument. Sa curiosité, piquée par des refus répétés, fut poussée à tel point qu'il résolut de pénétrer en secret dans cet asile. Un jour il prend dans le jardin une longue échelle qu'il dresse avec peine contre le mur et monte ; mais, en enfourchant la muraille, il fait tomber l'échelle, et le voilà forcé d'attendre quelqu'un qui vienne le délivrer. C'est en vain qu'il appela ; et pour achever de punir sa coupable entre-

prise, il entendit la cloche du dîner à laquelle il était, d'ordinaire, très obéissant.

M. de Bonstetten étant fort gros, ne pouvait pas s'agiter sur la brèche et ne pouvait guère songer à sauter en bas. Enfin, après deux ou trois heures d'angoisses, Auguste de Staël, inquiet de son absence, à une heure à laquelle on était sûr de le voir arriver, finit par le découvrir perché, rouge et suant à grosses gouttes.

Cette aventure fut, dit-on, cachée à M^{me} de Staël, et une indisposition servit de prétexte à l'inexactitude du gros bailli.

Mauvaise humeur.

CONSEILS AUX DAMES

Du matin au soir, et partout, se répète le même refrain ! « Quelle chaleur ! comme le temps est lourd ! pour sûr nous aurons de l'orage ! » Quand on a fini on recommence et l'on s'éponge en poussant de grands soupirs.

Cette température est loin de porter à la gaieté et c'est plus que jamais le moment de veiller sur notre caractère et ne pas nous laisser aller à la mauvaise humeur ; cette vilaine disposition serait un malheur pour nous et bien davantage encore pour ceux qui nous entourent. Il n'y a pas dans une maison de pire plaie que celle-là.

Les dames, surtout, ont tout intérêt à veiller sur leur humeur, car rien ne les vieillit et ne les enlaidit comme les pensées moroses qui se reflètent toujours sur leurs traits. Si elles prennent l'habitude de se montrer maussades, leurs sourcils se froncent, leur bouche se serre, leur physionomie perd toute grâce et leur visage finit par prendre le pli de leur cœur mécontent.

Il est vrai qu'elles sont sujettes à bien des déboires, ces pauvres dames, et que trop souvent tout conspire contre leur tranquillité ; le feu ne brûle pas ; les portes ne se ferment que quand elles aimeraient les voir ouvertes ; la vaisselle leur échappe et va s'abîmer au fond de la cuisine, au moment même où elles croyaient la poser en lieu sûr. Il n'y a pas jusqu'au chat qui ne se mêle de leur jouer des tours, et cela précisément à l'heure où leur cœur déborde d'amertume en songeant aux tracasseries que leur ont suscitées leurs propres maris avant de s'en aller à leur travail.

Mais il n'est pas nécessaire pour tout cela qu'elles se mettent à regarder leurs peines à travers un verre grossissant qui leur fait prendre bien trop souvent des cirons pour des dromadaires.

Le meilleur moyen qu'elles pourraient employer pour lutter contre la mauvaise humeur lorsqu'elles la sentent venir, serait de prendre la bonne habitude de retourner la vilaine chose qui les tracasse et de ne la regarder que du beau côté.

Bien vite elles reconnaîtraient que ce qui les agaçaient tout à l'heure peut se réparer parfaitement. Il n'y a qu'à bien arranger le feu pour

qu'il brûle ; la vaisselle raccommodée est celle qui dure le plus ; et quant à leurs maris qui se sont levés pour une fois le mauvais pied le premier, pourquoi s'en tourmenteraient-elles ? A moins qu'elles ne mettent elles-mêmes des bâtons dans les roues, ils vont rentrer tout à l'heure animés des sentiments les plus pacifiques. Ceci, on peut le prédire aussi sûrement que l'on peut dire au milieu du plus rigoureux hiver :

Le printemps reviendra,
Le coucou chantera.

Cacher le revers de la médaille et ne mettre en évidence que son joli côté, voilà la vraie sagesse, le remède souverain que les dames devraient employer contre la mauvaise humeur qui soulève les tempêtes du cœur et creuse les rides du visage.

Même, si chacun voulait en essayer, cela irait encore mieux, et aujourd'hui, au lieu d'une plainte lamentable sur la chaleur qu'il fait, nous entendrions peut-être un concert de voix joyeuses apprenant à ceux qui l'ignorent que l'on trouve en maints endroits charmants un peu de bonne humeur et de l'ombre !

Un poète qui en savait plus long que bien d'autres a dit quelque part :

Un ciel bien,
La chanson d'un oiseau qui sur le toit se pose,
De l'ombre, et quel besoin avons-nous d'autre chose ?
M^{me} DESBOIS.

Comment on meurt.

Comment on meurt ?... Selon qu'on a vécu.

Et c'est là une question qui intéresse tout le monde ; car nous sommes plus préoccupés que nous ne le voulons paraître de la question de la mort. Tous nous avons les yeux fixés sur cette porte noire ; nous songeons qu'on nous attend de l'autre côté et que nous avons notre numéro ; mais nous ne savons ni quel numéro on nous a donné, ni auquel on en est. Et cela nous contrarie de songer qu'il nous faudra un jour, fût-ce un jour éloigné, quitter tout ce qui nous plaît ici-bas.

Nous avons peur de mourir, et, tout bien considéré, cela est étrange, car nous vivons si peu.

Les savants ont fixé la moyenne mathématique de la vie à 38 ans, et même à 33 ans. Cette moyenne est décidément trop rigoureuse, et nous lui préférons celle plus consolante de 60 ans.

L'homme vit donc 60 années environ ; mais comme il en passe au moins un tiers à dormir, il ne vit en réalité que 40 ans. Or sur ce nombre déjà si restreint, combien d'heures, de jours, d'années ne lui appartiennent pas ; combien sont accaparées par les nécessités de l'organisation.

L'homme ne vit réellement que lorsqu'ils'appartient tout à fait, lorsque le soin de la personne humaine ne le force pas à faire une chose plutôt que telle autre, et, par conséquent, le morigène et lui ôte sa liberté.